Saumur ..

Poste : ur mols . . . . . . .

als mois . . . . .

on s'abonne : A SAUMUR, An bureau du Journal a en envoyant un mandai

sur la poste,

st cher tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 e 

RÉSERVES SONT PAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même paydes, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces. Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la repro-

duction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

on s'abonne:

A PARIS. A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis cengraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abounements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cant., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 30 OCTOBRE

LES MOTS ET LA CHOSE.

Ne serait-il pas temps de se moins attaher sux formules et de laisser de côté les sy pour s'occuper de la chose?

Nous abusons un peu de ce que Litré omme la fermulation. Mots et formules font cependant point porté bonheur au

C'est avec cette formule « république conmutrice » qu'on a dupé les conservateurs lusen 4871 qui avaient reçu du pays le mindat si nettement défini de le débarrasurdesystèmes et d'hommes poussés sur ses

Nous no sachions pas que la république ue ce soit de notre dignité, de notre forne ou de notre sécurité, et les élections oclobre prouvent que bon nombre de français ne sont pas mieux renseignés que ous sur l'action bienfaisante de cette for-

Nous pensons, et nous avons quatre milards de raisons de penser que cette étijuelle république conservatrice qui a décidé leaucoup de gens, nommés pour toute auschose, à prêter l'appui de leur honnê-siet de leur honorabilité aux combinai-100s de M. Thiers, n'a servi qu'à préparer republique du Tonkin et des budgets de valre milliards.

l'expérience nous a coûté assez cher pour delle nous serve à quelque chose.

Or, voici qu'anjourd'hui on se remet en dise de formules : opposition, impulsion, ution, réparation, évolution et un las d'auschoses en ion dont, suivant les diffétals formulaires, le pays repousse les unes spelle les autres de tous ses voeux.

On se donne beaucoup de peine pour rien pour satisfaire les véritables vœux du 71. les députés conservateurs feront sagede se préoccuper fort peu des mots et donner tous leurs soins à la chose que cherchent à définir toutes ces tormules quelles qu'elles soient.

Où est le mal?

Il est dans notre fortune gaspillée;

Dans les impôts sans cesse grandissants nécessités par la politique coloniale républicaine ;

Dans la désorganisation de notre armée et de nos arsenaux qui compromet gravement notre sécurité intérieure ;

Dans l'abandon de notre industrie et de notre agriculture;

Dans nos intérêts les plus vitaux sacrifiés par tous les gouvernants et aspirants gouvernants de la République à la recherche du plus pur système républicain, ou, pour parler plus clairement et plus exactement, à la plus prompte main mise sur l'assiette au

Il est enfin dans le plan de démolition des bases les plus saintes, les plus solides de la société française, conçu par le radicalisme socialiste qui tient en ce moment la tête des factions républicaines.

Quelle mission ont reque les 200 et particolièrement les monsrchistes qui figurent pour plus des deux tiers dans la nouvelle minorité parlementaire?

De réparer autant qu'il leur sera possible lout le mal créé par la République et de s'opposer à celui qu'elle voudrait encore faire.

Qu'ils accomplissent cette mission en réagissant contre le mal, en le réparant, en s'y opposant, en évoluant vers un meilleur état de choses, c'est tout un;

Et bien peu, n'est-il pas vrai, importent les mots pourvu que la chose se fasse et que l'honnêteté et les efforts patriotiques de nos amis et de ceux que le pays enverra encore. aux élections partielles, renforcer la minorité monarchique, ne servent pas uniquement, comme il y a huit ans, à masquer le péril républicain et à maintenir le pays sous les griffes des hommes qui l'ont déchiré hier et qui demain l'anéantiront.

EDOUARD GRIMBLOT

Les républicains ne peuvent se consoler de leurs échecs électoraux, et ils en donnent les explications les plus extravagantes. La République française nous dit : Si les républicains ont été battus, la faute en est aux journaux conservateurs qui ont attaqué avec violence les ministres anciens et nou-

Nous n'avons point couvert de fleurs M. Ferry, ni M. Brisson, c'est vrai; mais avonsnous été les seuls à leur dire de dures vérités? Les journaux républicains ont été plus sévères que nous; avant-hier encore, M. Henri Rochefort, député de Paris, écrivait dans l'Intransigeant :

« Parbleu! quand les opportunistes s'écrient dans un bet élan conciliateur :

« Oublions le passé! » nous comprenons très-bien le but auquel ils tendent.

» L'oubli du passé, c'est l'impunité pour Ferry.

» Pour les meurtriers et les voleurs.

» On restera au Tonkin, mais on abandonnera les projets de mise en accusation du scélérat qui a fait de la France un tripot.

» Lorsque nous insistons sur le renvoi devant la justice de ce criminel, ce n'est pas pour la satisfaction répugnante de voir tomber sa tête ignoble dans le panier - que nous voudrions voir remplacer pour lui par un pot-de-chambre, en souvenir de son frère, qui en a vendu.

» Nous tenons à la condamnation de Forry, parce qu'il est indispensable que les futurs ministres, tentés d'imiter ce chercheur de pépites, sachent que la France est résolue à ne pas laisser assassiner quinze mille de ses enfants sans en rendre responsables les assassins.»

Il nous semble que ce réquisitoire est assez vif: qu'en pense la République? Elle a cependant voté et fait voter pour M. Rochefort, porté sur la liste unique.

D'autres journaux s'en prennent au peuple lui-même: les électeurs qui ont voté pour les candidats monarchistes ne sont plus que « des brutes indignes du titre de citoyen et d'hommes libres. »

a Pour de pareils gens, écrit la Démocratie de Besançon, le retour au régime d'avant 89 n'aurait rien de révoltant. Dépourvus de dignité, incapables de comprendre la liberté et ses bienfaits, ce sont d'incurables tlotes. La servitude est le régime qui convient le mieux à leur triste abrutissement. Ils sont faits pour le bât et le licol.

» Nous regrettons amèrement que la loi n'autorise pas à priver du droit de vote ces désolantes manifestations de l'espèce hamaine. Laisser voter ces crétins, c'est égrener des perles devant des porcs. Encore, craignons-nous d'insulter les utiles représentants de l'espèce porcine, en les comparant aux innombrables coquins qui hurlaient à Delle, après s'être gavés de vin et d'eau-de-vie versés par des meneurs sans vergogne.

» Evidemment, ces cochons vendus méritent, de la part des Français jaloux de leurs prérogatives d'hommes libres et de citoyens, le plus profond mépris. »

Pauvre peuple souverain! le voilà bien arrangé l C'est pourtant lui qui, en démocratie, est la source de tout droit, le miroir de la vraie justice et le foyer de la pure lu-

On voit comment les feuilles radicales traitent les électeurs quand ils votent pour des candidats qui ne sont pas républicains.

Les électeurs devraient bien ne jamais oublier ces grossièretés.

POUR LES ANCIENS DÉPUTES, S. V. P.

Pour les anciens députés, s'il vous plaît i Un groupe de députés républicains vient d'imaginer un projet de loi plus audacieux que tout ce que nous evons eu jusqu'à ce jour.

\*Ces messieurs réclament tout bonnement une pension de retraite pour les anciens députés.

En vérité, si un homme auquel ses électeurs ont toujours renouvelé son mandat devenait infirme et s'il était d'ailleurs sans ressources, nous comprendrions qu'on lui accordat une pension.

Fauilleton de l'Écho Saumurois.

# CHB-NO

PAR MARIE MARECHAL.

la première huitaine de septembre finissait. Le aprélait devenu pluvieux, et depuis quelques h Anloinette n'avait pas vu son cousin. Un b, qu'après déjeuner, le seleil avait remplacé sasges de la veille, elle partit dens la direction a visille tour. Le voyage fut difficile, mais elle prit pas garde. Elle ne mesura pas le temps ele mit à faire le trajet, de façon è en réserver pour le relour, et quand elle revint par les defoncés, sous une ondée subite, elle bourba tant de fois, elle eut tant de luttes à de la vent qui retournait son parapluie, lallit ei souvent laisser dans la fange liquide themia nes mignens sabots, qu'elle ne put trau château avant cinq heures et demie. Promière fois depuis bientôt un an gu'elle lensait en retard pour see fonctions de lectrice. tans prendre le temps de quitter ses vêtehumides et sa chaussure imprégnée d'eau, talia vivement dans la bibliothèque. M. de y ne lui fit aucun des reproches qu'elle

attendait; il se contenta de jeter un coup d'esil éloquent sur la pendule. Antoinette avait espéré que cette pendule serait peut-être en retard par un hasard miraculeux. Cela aurait été un miracle en effet, car toutes les horloges du château marchaient d'ordinaire avec l'exactitude des chronomètres de marine, et ce jour-là, fidèle à ses habitudes invariables, la petite aiguille était sur cinq heures, et la grande, hélas! commençait déjà à s'éloigner de la demie. Toute troublée par le sentiment de sa faute, Antoinette cherchait sans la voir une revue arrivée le matin même, et posée en évidence sur la table lorsque son oncle arrêta ses vaines recherches.

- Allez d'abord quitter vos vêtements mouillés, mon enfant, lui dit-il, vous gagneriez un rhume.

Le ton était froid. Il parut sévère à la jeune fille. qui, lorsqu'elle rentra après un court quart d'heure. perdit tout à fait contenance en entendant cette question si simple pourtant, mais qui, dans la bouche de son oncle, résonna comme la menace d'un orage prochain :

- D'où venez-vous donc par un temps pareil ? Antoinette rougit, mais ne répondit pas.

M. de Guitry répéta sa question un peu plus haut, en ajoutant :

- Je vous interroge parce que je sais que vous me direz la vérité.

- Oui, men oncle, reprit-elle sans eser lever

les yeux. Du moins je voudrais vous la dire teut entière, mais je sais qu'elle vous déplaira, et je vous prie de m'épargner la douleur de prononcer devaht vous un nom que...

- Il suffit, dit le baron en frappant d'un air impatient ser le bras de son fautenil avec son couleau d'ivoire. Depuis longtemps déjà je le soupçonnais. Bien que je n'aie pas cru devoir vous rien désendre à cet égard, Antoinette, vous ne pouviez ignorer mes intentions, et vous m'avez désobéi formellement. La bonté de votre cœur vous a entraînée hors du deveir. N'y revenez plus. Que ce soit une affaire finie. A cette condition, je vous pardonne.

Et M. de Guitry, ouvrant un grand registre placé devant lui, at de la lête un signe pour congédier la lectrice et lui apprendre qu'il n'y aurait pas de lecture ce soir-là.

Le lendemain et les jours suivants, ce fut en vain que Guillaume attendit de longues heures sur la plage, en vain qu'il grimpa sur les rechers les plus élevés pour découvrir le pays d'alentour. Anteinette ne vint pas, et il n'y eut aucun message de sa part, comme cela avait lieu quelquefois. Après cinq ou six jours d'attente, l'impatience toujours creissante de Guillaume était devenue une sorte de sièvre. Errant au bord de la mer et sur les falaises les plus escarpées, peur tromper son ennui, il arriva einsi jusqu'à la petite église,

où il n'avait pas pénétré une seule fois depuis son retour. La porte était ouverte. - La maison de Dieu est accessible à tous. La solitude lui parut complète.

Il entra, modérant peu à peu le bruit de ses pas, qui résonnaient sous les vieilles voûtes d'une façon peu respectueuse.

L'église n'était pas déserte comme il l'avait cru d'abord. Devant l'aulel, ageneuillée au pied de la table sainte, une femme paraissait absorbée dans la prière. Oh! comme Guillaume reconnut vite cette forme élégante et ces cheveux dorés débordant en torsades épaisses sous le petit chapeau impuissant à les contenir ! C'est Antoinette qui prie dans l'humble attitude de ces augre adorateurs prosternés de chaque côté du sanctuaire. Elle prie avec ferveur, elle demande, elle supplie. Mais pourquoi cos larmes qu'elle essuie de temps à autre, pourquoi ces sanglots qui soulèrent parfois ses épaules délicates?

Guillaume attend toujours, et cependant la prière est longu. I it attend avec angoisse, avec le coeur torturé de fâcheux pressentiments; mais il ne se dit pas que Dieu est là, le Dieu de paix et de force auprès de qui sa cousine est venue sans doute chercher la consolation. Non, ses pensées sont purement profanes.

- Je veux bien tout supporter , dit-il , mais devant ses larmes, à elle, je suis sans énergie. Oh!

Mais ce cas de député ayant toujours satisfait ses électeurs est tellement rare qu'il est inutile de le prévoir.

Aussi n'est-ce pas ledit cas qui préoccupe les inventeurs du projet que nous signa-

Le but de ces honorables rongeurs de

budget offre une base plus large.

Il s'agit d'assurer une pension à tous les députés sortants qui succombent dans la lutte électorale.

Ce ne serait point une récompense nationale, ce serait la conséquence d'un droit acquis pour avoir siégé dans une seule législature.

Une pension de consolation à l'instar de celle que recueillent tous les gens qui ontété ministres, ne fut-ce que pendant huit jours. Depuis que nous sommes en République, il y a au moins cent individus qui touchent six mille francs par an pour avoir tenu sous leur bras un portefeuille; total: six cent mille francs.

Pensionner un ministre qui a cessé de plaire, cela paraît bizarre à première vue; on ne songe pas que la loi fut faite sous la monarchie, c'est-à-dire à une époque où les ministres duraient et avaient le temps de rendre des services dignes de cette maigre récompense. Les républicains qui ont vu là de l'argent à encaisser, se sont bien gardés de demander l'abrogation de la loi; n'espéraient-ils pas tous devenir ministres?

Mais pensionner un député qui a cessé de l'être parce que le suffrage universel l'a vomi, parce qu'il a trahi son mandat, parce qu'il a vendu son vote à une coterie tonki-

noise, ce serait le comble l

Et pourtant, ne rions pas trop de ce projet. Les républicains à la Chambre sont 382, et nous ne sommes pas sûrs que les partisans de la pension de retraite parlementaire n'obtiendront pas la majorité.

Il n'y a qu'un défaut dans ce projet, au point de vue de son succès complet: c'est que messieurs les députés ont oublié d'y mettre messieurs les sénateurs.

## Chronique générale.

CONSEIL DE CABINET.

Les ministres se sont réunis hier matin en conseil de cabinet au ministère de la justice, sous la présidence de M. Henri Brisson.

La délibération, qui a été très-longue, a porté presque uniquement sur les discussions qui pourront se produire au début de la session, seit sous forme de questions, soit por voie d'interpellations. Cette résolution de cabinet semble indiquer qu'il a renoncé à se présenter devant les Chambres ayec une déclaration.

Le conseil a continué, en outre, l'examen

de la question financière.

M. Pierre Legrand, ministre du commerce, a exposé à ses collègues la situation ouvrière dans le département du Rhône. Comme palliatif à cette situation, il a été décidé que le ministre de l'intérieur autori-

serait l'organisation d'une tombola dont le produit serait destiné à soulager les misères de la population ouvrière de ce départe-

TENTATIVE D'ASSASSINAT SUR M. DE FREYCINET.

M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères, a été hier à midi victime d'une tentative d'assassinat.

Au sortir du Conseil des ministres, au moment précis où sa voiture franchissait le milieu du pont de la Concorde, un individu, posté sur le trottoir, déchargea son revolver contre la voiture du ministre.

La balle heureusement se perdit en l'air. Au bruit de la détonation, le cocher fouetta son cheval, et M. de Freycinet put rentrer sain et sauf au quai d'Orsay.

Le ministre des affaires étrangères ne s'était pas tout d'abord rendu compte de ce qui se passait. En se retournant il vit que l'on arrétait un individu.

L'assassin conduit au poste a déclaré qu'il avait eu l'intention formelle de tuer M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères, mais il a refusé de faire connaître les motifs de sa criminelle tentative.

Cet individu a une cinquantaine d'années; il a un fort accent italien.

Il refuse de répondre aux questions qu'on lui adresse, mais ne paraît pas fou.

ENVOI DE TROUPES AU TONKIN.

Les envois au Tonkin continuent.

Le Thibet, de la Compagnie Fraissinet, affrété par l'Etat, est parti avant-hier matin de Marseille, pour se rendre à Toulon, où il embarquera 1,126 militaires.

Ces soldats sont concentrés à Antibes. On devine quel fourmillement ce sera,

sur un transport étroit, que ces onze cents

Un autre steamer, le Havre, appareille aujourd'hui pour Toulon. Il a été aménagé à Marseille pour recevoir un millier de tur-

Le Havre fera une station à Toulon, pour y embarquer des munitions. Il partira le 5 novembre, pour Alger et Philippeville, où il embarquera les troupes.

Les républicains prétendent que les 200 députés conservateurs vont provoquer le désordre et l'anarchie parlementaire. Ils se trompent; ainsi que le fait observer le Soleil, M. Lesèvre-Pontalis, dans le banquet offert aux députés conservateurs, à Avesnes, a déclaré, en son nom et au nom de ses amis, que « l'opposition conservatrice sera » une œuvre de réparation et non de réac-» tion. La droite liquidera avec honneur la » funeste expédition du Tonkin; par des » réformes sérieuses elle fera renaître la » consiance dans le monde des assaires; » elle comblera le déficit par des écono-» mies et par la suppression des sinécures, » et elle se préoccupera de venir en aide à » l'agriculture. »

Le discours de M. Lesèvre-Pontalis peut

malheur à lui s'il en est l'auteur!

Enfin, la prière est finie f Antoinette se lève, baisse son voile et se dirige vers la sortie. Mais Guillaume a déjà disparu. Il ne veut pas paraître avoir surpris le secret d'une douleur qu'on ne lui confiera peut-être pas, et il attend dans le petit cimetière.

- Yous ici, Guillaume? s'écria la jeune sille avec exaltation. Ah! Dieu m'a exaucée! C'est lui qui vous envoie!

- De grace, qu'avez-vous, ma cousine? Vous paraissez troublée, et je vois sur votre visage la trace de larmes récentes.

- Rien, rien, dit-elle en hésitant et en s'efforcant de paraître calme. J'ai à vous parler, voilà tout, et je suis bien aise de vous rencontrer sur ma

- Mais, poursuit Guillaume sériousement inquiet, pourquoi ne pas venir à la plage où je vous attends toujours? Chaque après-midi je m'y rends, bien que je n'aie guère l'espoir de visites fréquentes. Mais, vous le navez, Antoinette, je risquerais tout pour la plus légère chance, quand il s'agit de vous entrevoir.

- Pauvro Guillaume ! murmura doucement la jeune fille sans répondre autrement à sa question.

Et, sortant du petit cimetière, tous deux descendirent par un étroit sentier jusqu'au bord de la mer, où ils marchèrent quelque temps en silence.

Chacun avait l'air de craindre le moment où il faudrait parler.

Guillaume, si anxieux tout à l'heure de savoir le sujet des larmes de sa cousine, semblait maintenant redouter la réponse à la question qui brûlait ses lèvres. Antoinette, de son côté, roulait dans son esprit comment elle devrait s'y prendre pour annoncer la défense qu'elle avait reçue. Ils marchaient denc toujours droit devant eux, absorbés dans leurs réflexions et ne comptant ni les heures qui s'écoulaient, ni les promontoires et les plages en miniature qu'ils dépassaient sans s'en aperce-

Guillaume frappait de sa canne les flancs des rechers; Autoinette se baissait de temps à autre pour remasser un coquillage, une herbe marine, mouvement machinal dont elle n'avait pas couscience. Tout à coup la pluie vint à tomber, pluie d'orage, si violente, si serrée, qu'il fallut songer à chercher un abri sous peine d'être transpercés. Ils étaient bien loin de la vieille tour et de toute habitation. Que faire ? Guillaume proposa un récif du voisinage, où les rochers en votte formaient un refuge impénétrable.

- Allons, dit Antoinette en pressant le pas.

(A suivre.)

être considéré comme le programme parlementaire de l'opposition conservatrice.

Le Siècle approuve beaucoup une lettre par laquelle le maire d'Avesnes a refusé d'assister au banquet donné par les conservateurs pour célébrer leur triomphe dans le département du Nord; dans cette lettre, ce fonctionnaire qui, d'après son style, semble un peu appartenir à la famille de M. Joseph Prudhomme, — c'est sans doute ce qui lui vaut la sympathie du Siècle, - déclare qu'il ne comprend pas les vingt députés du Nord qui vont assister à un banquet qui est en réalité un véritable acte de provocation.

Le plus drôle, c'est que le Siècle annonce quelques lignes plus haut un banquet destiné à célébrer, nous ne savons plus où, le triomphe des candidats républicains.

D'une façon générale, nous ne voyons pas ce qu'un banquet a de provocateur, et nous nous demandons pourquoi il prendrait ce caracière quand ce sont des conservateurs qui y prennent part.

Mystère! mystère!

En passant aux mains d'un nouveau direcleur, le Constitutionnel est devenu tout à fait républicain. Donc, le nouveau Constitutionnel prétend connaître le programme qui, dès la rentrée des Chambres, sera imposé à la droite par un des chefs de la gauche.

« Reconnaissez-vous la République, oui ou non? leur sera-t-il demandé catégoriquement.

» Si la réponse est négative, les princes deviennent (?) publiquement des prétendants actifs, qui seront aussitôt expulsés.

» Si la réponse est affirmative, si le duc de La Rochefoucauld et M. Jolibois, par exemple, mis au pied du mur, et pour sauver le foyer des princes, qui n'ont nulle envie de déloger, répondent oui, ils affirment et reconnaissent la République — et les chores resteront en l'état... jusqu'à nouvel ordre — car ce ne sera qu'un bail nouveau pour les Bourbons et les Bonapartes; tant qu'ils resteront en France, la question, pour être ejournée, n'en subsistera pas moins. Mais si les chefs de la droite sauvent aujourd'hui les princes, en affirmant la République, les intransigeants de la royauté et de l'Empire se sépareront d'eux; il y aura brouille et scission parmi la minorité.

» C'est tout ce que veut la gauche. »

Cela nous parait enfantin. Le Constitutionnel, si bien informé, voudrait-il nous dire quel article de la Constitution ou du règlement de la Chambre autorisera les chefs de la gauche à poser cette question captieuse? Les députés ne prêtent pas serment, et les ministres seuls sont obligés politiquement de répondre aux questions qu'on leur pose au Parlement. Nul député n'est soumis légalement à l'inquisition de ses collègues. Si les gauches veulent expulser les princes, il faudra trouver autre chosa.

## LA CRISE LYONNAISE.

La situation continue de se tendre de plus en plus.

Les ouvriers inoccupés forment des groupes sur la voie publique, se réunissent dans les comptoirs, dans des hangars, et, là, discutent avec exaltation sur l'attitude des patrons et sur celle qu'ils devront tenir.

Les esprits sont très-vivement surexcités; le chômage commence à provoquer chez tous ces malheureux cette mauvaise conseillère qui a nom la faim.

De part et d'autre, on ne veut point céder, et, à cette heure, nul ne sait quel dénouement aura cette situation critique.

Les meneurs se tiennent dans l'ombre pour ne pas être accusés de pousser à la révolte. Les journaux révolutionnaires gardent le silence: leur devoir serait de prêcher la conciliation, comme le font les seuilles conservatrices; mais ils s'en gardent bien.

« J'ai visité, dit un correspondant du Figaro, la Croix-Rousse, pas un métier ne bat, les maisons sont vides de tisseurs.

» En revanche, les cafés regorgent de consommateurs. A l'extérieur existe le calme le plus profond, et c'est ce qui inquiète ceux qui ne se payent pas de mots et savent distinguer entre les mouvements populaires violents qui ne durent pas et les revendications froides, raisonnées, autrement terri-

- Vous nous conseillez la conciliation, me disait ce soir un ouvrier, est-ce qu'elle est possible? Nous crevons de faim.

S'ensuit-il, lui répondis-je, que vous deviez vous révolter? Vous savez bien que cela ne mène à rien.

Est-ce qu'on sait ? quand les petits de-

mandent du pain.

- Mais, enfin, pourquoi n'acceptez-vous pas les conditions des fabricants, ils font tout ce qu'ils peuvent pour concilier vos intérêts et les leurs?

- Non, nous voulons tout ou rien, le larif accepté par les commissions mixtes ou la cessation du travail.

- Cependant, les febricants ne peuvent pas se ruiner pour faire travailler.

- Nous ne rentrons pas dans tous ces détails. Les fabricants ont leurs tarifs, nous avons les nôtres. Ils ont besoin de nous; comme eux, nous lutterons énergiquement jusqu'au dernier sou: jusqu'à ce que nous crevions de faim. Après on verra.

» Voilà ce qu'on dit. Reste ce qui ne se dit pas, mais se trame et, à ce sujet, je puis vous affirmer que la situation est terriflante et que la moindre étincelle peut mettre le feu à la révolte. C'est si vrai que les plus grandes mesures de précaution sont prises par l'administration. Les fabricants ne se font aucune illusion et ils savent fort bien la gravité de la situation. Ceux qui la nient n'ont qu'à demander au ministère le rapport du préset du Rhône, ils pourront se convaincre que nous n'exagérons rien. »

Un de nos abonnés de Lyon nous écrit:

« On s'attend à tout et les fabricants prennent leurs mesures en conséquence. On a trop promis aux ouvriers; aujourd'hui, ils veulent qu'on leur tienne parole.

## Chronique militaire.

LES COMMISSIONS DE CLASSEMENT.

Le ministre de la guerre a fixé aux dates ci-après la réunion des différentes commissions de classement en 1885:

Commission de gendarmerie: 9 novembre; commission de cavalerie: 20 novembre; commission des commandants de corps d'armée: 45 décembre.

## CHANGEMENT DE GARNISON.

Un ordre du ministre de la guerre a firé au 5 novembre le départ du 112 régiment en garnison à Aix, pour la Corse. L'emberquement aura lieu le 6. C'est le 161° qui vient le remplacer à Aix.

Le général Borson, premier divisionnaire de la promotion du 24 octobre, appartient la Savoie et entra au service de la France après l'annexion, avec le grade de lieutenantcolonel.

# CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LES CRUES.

Cote de la Loire observée le 29 octobre, 8 heures du matin, à Saumur: 2º 92, Eaux croissantes.

Cote observée aujourd'hoi 30 octobre, 8 heures du matin: 3= 20. Eaux croissanles. Temps pluvieux. — Eaux stationnaires Orléans, croissantes à Menneton; décroissantes à Confolens et Argenton.

Angers, 29 octobre. — La Maine marque 2ª 45.

Une dépêche d'Orléans, 28 octobre, 4 h. 40 du soir, est communiquée par la prefetture d'Angers:

« On présume que le maximum de la crue de la Loire sera de 3ª 45 à Montjean et qu'il aura lieu le 30 octobre, vers midi.

Une crue se manifeste sur le Cher. On présume que le maximum sera de 2m. 20 à Saint-Aignan et qu'il aura lieu la 30 octobre, vers 3 heures du soir.
On pense que la crue atleindra à du pri 2ª 40 le 31 octobre, vers 5 heures du mi-

La nomination du commandant de l'Ecola de cavalerie au grade de général de brigade est sinsi désignée dans le Journe efficiel: officiel:

Par décret du 24 octobre 1885, a été nommé dans la première section du cadre de l'élat-major de l'armée :

Au grade de général de brigade

M. le colonel Danloux (Jules-Alfred), commandant l'Ecole d'application de cavalerie, membre du comité consultatif de caralerie, en remplacement de M. le général Gallimard, promu général de division.

L'Officiel annonce que M. le chef de bafaillon Viroux est nommé chef du génie à Saumur.

### PRIERINAGE AU TOMBEAU DE SAINT MARTIN, A TOURS.

Le jeudi 12 novembre aura lieu, sous la direction de M. le curé de Nantilly de Saumur, le pèlerinage annuel de Saumur et du pays saumurois au tombeau de saint Martin, Tours. Les heures précises du départ et du retour seront données prochainement.

Chacun peut dès maintenant se faire inscrire à la cure de sa paroisse. Il importe même de ne pas tarder, afin que le train spécial soit assuré de bonne heure.

Brain-sur-Allonnes. - Un incendie s'est déclaré mercredi, vers 4 heure 1/2, au domicile de M. Dolbeau, marchand de fruits 10 Petit-Bonneveau, commune de Brainsur-Alionnes.

M. Dolbeau avait allumé ses fours dès le malin; il était à déjeuner lorsqu'il entendit eier au feu. Sa première pensée fut de couiir à ses fours.

En effet, les étincelles, poussées par un unt violent, avaient mis le feu dans un grenier rempli de paille, foin, marchandises et aulres objets, dont la valeur ne dépasse pas 1,000 fr., et qui ont été détruits.

Au bout de deux heures de travail, grâce l'empressement des habitants et des pompiers de Brain, le feu a pu être circonscrit.

M. Dolbeau était assuré à la Mutuelle du

### CLASSE DE 4884.

Voici quel est le nombre d'hommes que chacun des régiments du 9° corps d'armée recevra sur le contingent de la classe de

Le 125° de ligne, à Poitiers :

Portion: de Châtellerault, Granville, Vannes, Limoges, Bergerac, Saintes, Libourne, Pau, de la Seine et de Lyon, 406 hommes; — 2° portion: de Reims, Lonsle-Saulnier et Poitiers, 235 hommes.

Le 32° de ligne, à Châtellerault et Tours: portion: de Laval, Le Mans, Blois, Parthenay, Poitiers, Angers, Guingamp, Vilré et de la Seine, 401 hommes; — 2° portion : de Châlons, Autun et Châtellerault, 250 hommes.

Le 20 d'artillerie, à Poitiers :

in portion : de Châteauroux, du Blanc, de Parthenay, Poitiers, Châtellerault, Tours, Angers, Cholet et Angoulême, 341 hommes; 2º portion: de Châteauroux, Le Blanc, Parthenay, Poitiers, Châtellerault, Tours, Augers et Cholet, 167 hommes.

Le 33º d'artillerie, à Poitiers:

in portion: de Châteauroux, Le Blanc, Parthenay, Châtellerault, Tours, Angers, Cholet et Angoulème, 262 hommes; — 2° Portion: de Châteauroux, Le Blanc, Parthe-Day, Poiliers, Châtellerault, Tours, Angers el Cholet, 464 hommes.

Le 114º de ligne, à Parthenay et Saint-Maixent:

123 portion: d'Auxonne, Macon, Châteautoux, Châtellerault, Cholet, Cherbourg, La Roche-sur-Yon, Magne-Laval, Brive et La Rochelle, 434 hommes; — 2° portion : de Dijon et de Parthenay, 231 hommes.

Les autres régiments du corps d'armée doirent incorporer :

Le 48° bataillon de chasseurs à pied, à lours: 4 " portion, 430 hommes; — 2° porlion, 77 hommes.

La 66° de ligne, à Tours: 4° portion, 466 hommes; — 2º portion, 284 hommes. Le 68° de ligne, du Blanc et Issoudun.:

portion, \$27 hommes; — 2° portion, hommes. Le 77° de ligne, à Cholet: 41° portion, 448

honmes; 2º portion, 250 hommes. Le 90° de ligne, à Châteauroux : 4" porlon, 508 hommes; — 2º portion, 458 hom-

Le 135° de ligne, à Angers: 2° portion, 239 hommes.

Le 44° cuirassiers, à Niort: 4° portion, 245 hommes.

Le 42° cuirassiers, à Angers: 4° portion, 181 hommes. Le 23° dragons, à Tours: 4° portion,

190 hommes. Le 2º chasseurs, à Tours : 4º portion,

483 hommes. Le 9º escadron du train des équipages, à Châteauroux; — 1" portion, 97 hommes; - 2º portion, 33 hommes.

### La voix de Marans.

Marans, dans le pays de Segré, a donné 159 voix à la liste des candidats conservateurs, et 4 voix à la liste des républicains. 4 voix, c'est déjà plus que ne méritaient les républicains. Et, cependant, les républicains ne sont pas satisfaits.

Le Patriote a gouaillé cette voix unique, en félicitant l'électeur qui avait eu l'audace de se singulariser par ce vote sans pareil. Mais l'Electeur, néophyte de l'opportunisme ou du radicalisme de gouvernement, ne le prend pas en plaisanterie : il est féroce.

« Il y a dans la commune de Marans » deux citoyens au molte qui ne pouvaient » ne pas soutenir de lout vote le gouverne-» ment républicain : l'instituteur et le bu-» raliste.

» Puisqu'il n'y a qu'une voix, à Marans, » l'un de ces deux fonctionnaires, à moins » qu'il ne se soit abstenu — ce qui serait » blamable — a dû voter pour la liste » réactionnaire. »

Voilà qui est bien déduit. Ou l'instituteur, ou le buraliste est coupable. Oui, coupable, car l'Electeur n'est pas tendre pour les fonctionnaires de l'État, et il ne leur accorde aucune liberté :

« Celui-là nous permettra de lui dire » que voter contre le gouvernement qui » lui assure l'existence, qui le paie, qui lui » donne son pain, qui lui réserve une res traite pour ses vieux jours, est le fait » d'un malhonnête homme.

» Que diable! si le patron d'une maison » commerciale et industrielle s'apercevait » qu'un de ses employés favorise ses con-» currents, il aurait bientôt congédié cet » employé de mauvaise foi. Pourquoi le » gouvernement républicain n'agit-il pas » de même?»

Comme on voit, c'est toujours la préoccupation de boulique qui hante les cerveaux républicains. Pour eux, toute la politique se résume en une affaire de « concurrence commerciale ou industrielle ». Un Français fonctionnaire, qui vote selon sa conscience pour le bien du pays, fait concurrence à son patron, à l'Etat qui lui » donne son pain ». Le fonctionnaire n'a ni dignité, ni conscience, ni liberté; il n'est ni citoyen, ni homme; il est la chose de l'Etat, il se doit à la boutique.

Et quel fonctionnaire ! Si, encore, il s'agissait d'un préfet ou d'un procureur général, d'un fonctionnaire politique, révocable à merci, suivant que le ministère est ceci ou cela, on comprendrait qu'on lui demandat compte de ses votes, bien que la loi électorale interdise cette inquisition oppres-sive. Mais un instituteur! Parce que l'État le rétribue chichement de services pénibles, il n'a plus ni âme, ni raison, ni volonté libre! Un buraliste! lisez : un débitant de tabacs, c'est-à-dire, peut-être, un soldat mutilé dans quelque folle expédition tonkinoise, que l'on a gratissé, pour prix de son sang versé, du droit de vendre, bon an mal an, pour cinq ou six cents francs de tabac et de timbres-poste : voilà le fonctionnaire, dont l'Electeur fait un serf de l'État, auquel il dénie la liberté de son vote, qu'il insulte et avilit en lui criant qu'il a vendu sa conscience pour un morceau de pain!

Il n'y a vraiment que les démocrates pour avoir ce superbe dédain de toute dignité humaine. L'Electeur en est là : ce fier défenseur, jadis, des Droits de l'Homme et du Citoyen, en est à piétiner sur les plus humbles pour faire sa cour à l'État qui distribue les places! (Union de l'Ouest.)

M. le comte de Lariboisière, élu député d'Itle-et-Vilaine le premier sur la liste républicaine, vient de se démettre de son mandat. Dans la lettre où il fait part à ses électeurs de sa décision, nous lisons le paragraphe suivant:

« Aujourd'hui, en butte aux défiances de républicains qui n'ont pas voulu comprendre les hésitations justifiées que j'ai eues en présence de certaines candidatures et de cerlaines situations politiques, mon dévouement à vos intérêts et toute ma bonne volonté ne sauraient être que stériles. »

Si M. de Lariboisière, par discrétion, ne s'explique pas plus catégoriquement sur les écœurements qu'il a éprouvés, nous n'avons pas les mêmes raisons pour nous taire. L'Ille-et-Vilaine est en effet l'un des départements où la pression officielle s'est exercée avec le plus d'audace, où la corruption électorale s'est étalée avec le plus de cynisme en faveur de MM. Waldeck-Rousseau, Martin-Feuillée, Récipon et consorts.

Il est évident que M. de Lariboisière donne sa démission pour ne pas se trouver à côté de ces gens-là. Cela se comprend de la part d'un homme délicat.

Nous recommandons tout particulièrement aux propriétaires et viticulteurs, pour le vinage des vins et la fabrication des boissons de marc, les Sucres cristalisés de canne vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur. On les distingue par leur teinte un peu jaune des sucres de betterave qui sont beaucoup plus blancs et bien inférieurs en richesse alcoolique. Prix de vente : 1 fr. 05 le kil. au détail et 103 fr. la balle de 100 kil. net.

## Faits divers.

UNE HECATOMBE DE JOCKEYS.

Les dernières courses de Melbourne (Australie) ont été marquées par un tragique in-

Plus de cinquente chevaux étaient inscrits pour disputer le principal prix de la journée. Non moins de quarante et un ont

A peine ce formidable escadron s'étail-il ébranlé, qu'une terrible bousculade se produisit. On vit des chevaux s'abattre au centre du peloton, d'autres les suivre dans leur chute, tandis que les jockeys roulaient sur la piste, au milieu des cris d'effroi poussés par la foule qui se pressait sur le champ de

Quand la poussière soulevée par les chevaux se fut dissipée, on put constater que quinze des quarante et un chevaux étaient tombés.

Un jockey était étendu raide mort; sept autres s'étaient cassé qui une jambe, qui un bras, et quelques-uns d'entre eux ont été conduits à l'hôpital dans un état désespéré.

Quant aux chevaux, trois ou quatre ont été si grièvement blessés qu'on a dû les abattre.

L'inventeur des allumettes chimiques, le Hongrois Ironyi, vient de mourir dans un petit village de la Hongrie. Il n'avait jamais pu réunir la somme nécessaire pour acheter un brevet d'invention, et sa découverte, qui a enrichi tant d'industriels, l'a laissé pauvre jusqu'au dernier jour de sa vie.

GENILLE, Indre et-Loire, le 7 mai 1885. Ayant été très-malade de douleurs d'estomac depuis plusieurs aunées, j'ai employé vos Pilules suisses et j'ai été beaucoup soulagée; veuillez me renvoyer deux boîtes de vos Pilules suisses à Fr. 1.50, et je vous autorise à publier ma lettre, si cela vous est agréable. M. Victorine Marchau; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 octobre. Le marché qui s'était laissé surprendre hier, par le retour offensif des vendeurs, leur oppose aujourd'hui une résistance assez énergique.

Les cours des rentes françaises sont très-débattus et l'on ferme: le 3 0/0 à 80.15, l'amortissable à 81.70, le 4 1/2 à 109.45.

Dans sa séance du 28 octobre le conseil d'administration a autorisé peur 6,983,282 fr. de nouveaux prêts.

Les obligations à lots des derniers emprunts sont très-recherchées.

La Société Générale est ferme à 450 fr.

Nous conseillons à nos lecteurs de se munir d'une police d'assurances sur la vie: c'est le patrimoine certain au décès, le sort des familles assuré. Mais les gens prudents vraiment soucieux de leurs intérêts devront s'adresser exclusivement aux Compa-

gnies françaises et non aux Compagnies étrangères. Depuis 1819, date de l'établissement en France des Compagnies d'assurances sur la vie, il n'y a eu qu'un seul sinistre, tandis qu'en Angleterre il y a eu de nombreux sinistres de ce genre, sans que le public en ait tenu rancune aux Compagnies anglai-ses. Quant aux Etats-Unis, que les Compagnies étrangères viennent représenter chez nous, 136 Compagnies ont cessé d'exister depuis 1859 et les trois quarts d'entre elles ont disparu par la faillite.

Aujourd'hui sera close la sonscription aux 20,000 actions de la Compagnie des Chemins de fer du Sud de la France. Le gouvernement attachant une grande importance stratégique aux lignes de cette Compagnie, le capital a été doté de la garantie de l'Etat à 5 0/0 l'an pendant 99 ans.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer sont cotées: le Nord à 1.525, l'Orléans à 1,305, l'Est à 801.25, l'Ouest à 843.75.

### Théâtre de Saumur

Direction: J. BRETON.

MERCREDI 4 novembre 1885, 1re REPRÉSENTATION DU GRAND SUCCÈS

## BONS VILLAGEOIS

Comédie en 5 actes, de Victorien Sandou.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

## Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 31 octobre

LES CLOCHES DE CORNEVILLE, pour les débuts de la nouvelle dugazon, Mmº FLEURY-PILLARD.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRAL

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SULVANT DÉCRET DU 4 MAI 1864 CAPITAL: 120 MILLIONS DE FRANCS Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

### AGENCE DE SAUMUR Rue du Marché-Noir, 19.

Comptes de Chèques.—Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des Cies de l'Est, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres.—Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger).—Billets de Crédit circulaires.—Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres.—Assurances (Vie. Incendie, Accidents). - Souscriptions aux Emissions. - Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

## AVIS

M. ANJUBAULT, Chirurgien - Dentiste, à Paris, 66, rue de Provence, a l'honneur d'informer que, pour donner satisfaction à différentes observations adressées par sa clientèle de Saumur. il vient de s'adjoindre comme collaborateur M. Longuer, ex-professeur à l'école dentaire de Genève.

M. Longuer vivant en famille, les clients n'auront plus l'ennui de se déranger inutilement comme cela est trop souvent arrivé. M. Anjubault n'en continuera pas moins à venir le premier lundi de chaque mois.

Consultations de 9 à 6 heures, rue Beaurepaire, 1.

# AUX PERSONNES QUI ONT DES DOULEURS

Bains de Vapeur

Il est universellement reconnu que rien ne guérit mieux les Rhumes de cerveau AVID ou de poitrine, douleurs, points de côlé, lumbagos, qu'un Bain de Vapeur. — Bien des personnes, avant d'avoir fait usage de ces bains, en redoutent les effets. — Rien au contraire n'est plus agréable, et, dans nos salons de vapeur, on peut se promener, lire, jouer et passer ainsi quelques heures aussi salutaires qu'agréables.

Tous les jours, Bains de Vapeur 17, rue du Marché-Noir, 17, SAUMUR

pédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le fincen. J. FERRÍN, Ph., 191, rue Richelieu, PARIS

PAUL GODET, proprietaire-gérant.

## VENTE DE HEUBLES

APRÈS DÉCÈS

Le LUNDI 2 NOVEMBRE 1885, à midi, à Begneux, rue des Pauvres, il sera procedé, par le ministère de Me GAUTIER, à la vente des objets mebiliers dépendant de la succession de M. Auguste SAVATIER, ancien horloger, tels que meubles meublants, pendules et usiensiles d'horlogerie.

On paiera comptant, plus 10 0/9 applicables aux frais.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

## **建数型型数**

PAR ABJUDICATION

A Saumur, en l'étude dudit Mo GAUTIBR. le samedi 31 octobre 1885, à midi, par lots,

THE THE THE THE E AL

# La Bibardière

Exploitée par M. Louis FREMONT, Située près la Ronde, commune d'Allonnes et par extension commune de Neuillé.

D'une contenance totale de 16 hectares 99 ares 15 centiares.

Pour plus amples détails, voir les placards. (800)

## LOUER la Saint-Jean ou Noël 1886

UNE VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, nº 18, Avec cour, servitudes et deux trèsgrandes caves à l'abri des inondations. Ferait un très-beau magasin. Transformations au gré du preneur.

S'adresser à la Ville de Paris.

## A LOUER UNE PETITE MAISON

Fraichement restaurée

Avec JARDIN et ÉCURIE, située rue Duncan, no 7.

S'adresser à Mme veuve FERBU, rue Saint-Nicolas, nº 12.

## VENDRE

UNIE CAVE

Propre au commerce des vins. Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. Yvon fils, rue du hardonnet, Saumur. (645) Chardonnet, Saumur.

## A LOUER

PRÉSENTEMENT, En totalité ou par parties,

## MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau ·jardin bien affruité, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à Mmo veuve Goubert, au pavillon, rue des Capucins.

## VENDRE

DEUX TRÈS-JOLIS

### PONEYS

Avec ou sans harnais,

Taille 1=38, bai-brun, 5 ans, très-doux, se montent et s'attellent à un et

S'adresser à M. Léon Tourer, rue d'Orléans, 53, Saumur.

## VENDEE

U ME BEIN TE Très-douce, poil bai,

Agée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1<sup>m</sup>55.

S'adresser à M. Vincent, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13. (776)

## M. HOULARD, Fils

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

## GIDRES Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

## GRAND BURBAU DE PLACEMENT

AUTORISÉ

Pour Domestiques et Employés des deux sexes, de tous corps d'état LOCATION de Maisons, VENTE de Fonds

de commerce.

S'adresser à M. et Mª TRANCHANT, 8, rue Colbert, TOURS.

ON DEMANDE à acheter, à Saumur, différents immeubles do 10 à 20,000 francs.

S'adresser à M. F. GIRARD, rue du Puits-Tribeuillet, no 5, à Saumur.

ON DEMANDE un apprenti pour une bonne Maison d'Epicerie de détail.

S'adresser au bureau du journal.

BALS DE SOCIÉTÉ, bals de noces, soirées dansantes. M. GOICHON, piston solo de l'Harmonie Saumuroise, 60, quai de Limoges, dirige les bals et fournit les (834)musiciens.

## FABRIOUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné Breveté s. G. D. C.

Mª de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant Quai Saint-Nicolas, nº 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

## INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger

Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe! Il Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.

RAPPORT: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 42 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat nouï a donné 234 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons.»

Chez l'inventeur, E. PEYRARD, Place du Capitele, Touleure.

Dépôt à Saumur, pheis Gablin. Ex-Pharmacien à Alger

### PARMIN TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi 12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développe-ments nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS : Six mois, . . . . . . Un an. . . . . . . . . 12 » On s'abonne aussi, sans frais, au

bureau de l'Echo Saumurois.

68, quai de Limoges,

HOTEL DU BELVEDERE

Extraction, Aurification-Prix modere

Thés

# CHOCOLAT

Qualité supérieure

# ERIN-BOUTRON

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THES NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, Mollay fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de (235)

VENTE

# MAINE - ET - LO

(Arrondissement de Saumur)

Editeur, Imprimeur-Libraire.

Se trouve également aux librairies Dézé, JAVAUD, GUILLEMET et GIRAND, à Saumur, et chez Mas veuve Fillocheau, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix: 10 centimes.

# Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20,

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Etrangères. - Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des kernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

aleurs au comptant Cloture Dernier cours.	Valeurs au comptant Clotur précte cours.	Valeurs au comptant Cloture précie Cours.	Valeurs au comptant Clotur Dernier cours.
°/o.           79 80 80 15 %	Est	Ville de Paris, obilg. 1855-1860 509 509 5	Gaz parisien

CEERINS DE

## Ligne d'Orléans

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

heures 8 minutes du matin, express-poste.

— 55 — matin (s'arrête à la Possonnière) matin, omnibus-mixte. solr, express.

32 omnibus 15 (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. 3 heures 26 minutes du matin. direct-mixte. omnibus. express. omnibus-mixte. soir,

omnibus (s'ar. à Tours) express-po Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du sois arrive à

The state of the s	
MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR	II SAUMUR - BOURGUEIL

	M	ixte	Or	20	A	an I	(A)	an.	Mi	vta!	Mi	110		Or	nin.	Mi	rtel	Mi	Ttel	On	ın.l	Mi	xtel	Dir	ect
100	m	atin	ma	tin	ma	tin	80	ir.	80	ir.	sc	oir.		ma	tin	ma	tin	ma	tin	80	ir.	80	ir.	soi	ir.
aumur.	6	65	7	24	8	40	1	15	3	50	7	45	Montreuil.	6	49	9	45	1	52	5	04	8	30	11	10
book	0	45	M	99	Q	5.0		10	A.	0.4	7	5.5	Brézé.	17	04	110	10	2	08	5	30	8	46	>>	
TA74	6	2.9	7	39	9	10		32	Ā	13	8	03	Chacé	17	12	10	26	2	18	5	28	8	54	>>	>>
Controvil	6	99	7	59	9	97		AR	Á	30	8	19	Saumur	1 7	23	10	39	2	28	5	#0	9	08	111	39

Lernay .

Saumur (arrivée

SAUMUR	et MC	NTREU	IIL à T	HOUAR	S		
	Mixte matin.	Omn. matln		Mixte solr.			
Saumur. (départ) Montreuil-Bellay	6 05	7 24 7 55	1 15	3 50 4 50	7 45 8 41		

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR Omn. | Mixte | Mixte soir. matin. matin soir. Thouars (départ) Brion-s-Thouet 4 80

1 25 6 56 PortBoulet 1 34 7 05 Saumur. Bourgueil. 5 42 MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers. soir. soir. matin. 1 55 8 35 Montreuil

8 37

**PortBoulet** 

Loudun .

Arçay. . Mirebeau

Neuville

soir.

7 57

Mixte Mixte Mixte Mixt matin matin soir. soir. 3 26 8 21 12 48 4 44

> POITIERS - MONTREUI allant à Neuville Mirebeau. Arçay .

BOURGUEIL - SAUMUR

Mixte Mixte Mixte matin soir.

8 17 12 09 6 10 8 26 19 18 6 90 9 13 1 25 7 15

Certifie par l'imogimeur soussigné.

9 55

2 51

PortBoulet

Brion-s.-Thoust Thouars (arrivée)